

Le code de déontologie du Collège des Ostéopathes Canadiens

Catégorie : Description

Publié par [Administration](#) le 28/10/2007

Le code de déontologie du Collège des Ostéopathes Canadiens Le Code de déontologie régit le mode d'exercice de **l'ostéopathe** membre du Collège des Ostéopathes Canadiens en vue du respect d'une **éthique**. C'est un ensemble de droits et devoirs qui régissent l'ostéopathie, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs patients ou le public.

Pour voir notre code de déontologie, vous aurez besoin du lecteur "Acrobat Reader". Si vous n'avez pas ce lecteur installé sur votre ordinateur, vous pouvez vous le procurer [ici](#)